



# PMIE & REGIONS

## Les instituts de recherche technologique à la conquête des PME

- Les IRT, ces plates-formes de recherche collaborative public-privé, rassemblent 200 PME et veulent monter en puissance.
- Ils vont devoir s'appuyer davantage sur les financements privés.

### RECHERCHE

Laurence Albert

L\_Albert\_

Vincent Marcatté, le président de l'Institut de recherche technologique (IRT) **b<>com** est satisfait. Non seulement Mitsubishi compte depuis peu parmi ses membres, mais il espère la venue de Nokia et d'une grosse start-up américaine, attirés par ses projets pointus sur la 5G et la réalité virtuelle. « *Les entreprises montent à bord car elles savent qu'à la sortie elles sauront quelle technologie déployer* », explique celui qui est aussi directeur de l'« open innovation » chez Orange Labs.

Le cas de **b<>com** n'est pas isolé. Les 8 IRT, créés en 2012 à la demande du Commissariat général à l'investissement (CGI), font un bon démarrage. Ces lieux dédiés à

la recherche collaborative public-privé emploient 1.500 personnes, issues de centres de recherche, de grands groupes ou de PME technologiques. A leur actif, 150 brevets, 100 transferts de technologie et 700 publications. A la différence des pôles de compétitivité, les IRT sont des lieux physiques : leurs 58 plates-formes d'équipement permettent de mutualiser les coûts. Ils ont été spécialisés dans des filières stratégiques : matériaux, aéronautique, numérique... « *Ces établissements agiles et ciblés qui manquaient dans le paysage de l'innovation ont su trouver leur place* », assure Sylvain Dorschner du cabinet d'experts InnoEco. Les IRT ont notamment permis l'accé-



lération de projets collaboratifs, souvent jugés peu prioritaires par les entreprises.

### Lever les réticences

La bonne santé des IRT doit beaucoup à l'investissement du CGI, qui a mis sur la table près de 1 milliard d'euros dans le cadre du programme des investissements d'avenir (PIA). Avec une règle : « un euro public investi pour chaque euro privé ». Les crédits courent jusqu'en 2020. Et après ? Ces dernières semaines, la tension est allée crescendo alors que se prépare le prochain PIA. « Les financements vont probablement se poursuivre. Il reste déjà 300 millions d'euros de crédits non consommés qui seront reportés », indique, rassurant, Claude Girard, chargé du dossier au CGI. « Les IRT aujourd'hui ne sont pas prêts à vivre sans le PIA [...], mais, à terme, ils devront voler de leurs propres ailes, soit sur du financement privé – qui doit avoir une part croissante –, soit sur des financements de projets venant du niveau européen, national ou local », prévient toutefois le commissaire général à l'Investissement, Louis Schweitzer, invoquant l'échéance de 2030. Rien n'indique que tous les IRT seront logés à la même enseigne : la dotation sera aussi fonction de leur audit. Or leurs performances sont inégales : bcom ou M2P marchent bien, mais Railenium (ferroviaire) peine. « Ceux qui fonctionnent le mieux sont ceux qui ont, en leur sein, un grand groupe très actif, moteur », note Claude Girard. C'est pourtant vers

les PME et les start-up que les IRT veulent davantage se tourner. Les PME, 200 au total, comptent aujourd'hui, pour la moitié de leurs effectifs. « Nous voulons être plus attractifs en faisant du sur-mesure », explique Vincent Marcatté, également président de l'Association des IRT.

Pour lever les réticences, l'une des équations à résoudre sera celle de la confidentialité des innovations et de leur exploitation. Pour l'heure, la propriété intellectuelle est tantôt confiée à l'IRT (s'il finance tout le projet), tantôt partagée à hauteur des contributions de chacun. Mais les sujets potentiels de litige ne manquent pas. Un chantier à mener d'urgence dans cette stratégie de conquête des PME. ■

« Nous voulons être plus attractifs pour les start-up et les PME en faisant du sur-mesure. »

VINCENT MARCATTÉ  
Président de l'Association française des IRT

### Les chiffres clefs

# 444

#### PARTENAIRES INDUSTRIELS

Les IRT comptent également une centaine de partenaires académiques.

# 940

#### MILLIONS D'EUROS

C'est le montant du financement accordé aux IRT dans le cadre du programme des investissements d'avenir (PIA).



**Ci-dessus, un pilote de pré-imprégnation de matériaux thermoplastiques à haute performance renforcés en fibre de carbone.** *Photo Patrick Dumas pour IRT Saint Exupéry*